# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2010

## ENTREPRENEUR INDIVIDUEL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE - (n° 2298)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N° 34

présenté par Mme de La Raudière

-----

#### **ARTICLE 3 BIS**

Compléter cet article par les quatre alinéas suivants :

- « III. Au dernier alinéa de l'article L. 169 du livre des procédures fiscales, le mot : « sixième » est remplacé par le mot : « huitième ».
  - « IV. Le code général des impôts est ainsi modifié :
- $\ll 1^{\circ}$  Au premier alinéa de l'article 293 B, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ».
- « 2° À l'article 302 septies A ter B, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ». »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.